

# LE FAIT DU JOUR

redaction@sonapresse.com

## Surfacturations : Pourquoi faut-il relancer la task force sur la dette publique ?

**ENTRE 2020 ET 2023**, la dette intérieure du Gabon a été multipliée inexplicablement par 7 pour atteindre aujourd'hui les 3000 milliards de francs. Une situation incompréhensible au vu des réalisations sur le terrain, et qui nécessite, des nouvelles autorités, un réexamen complet de ces créances pour la plupart douteuses.

Maxime Serge MIHINDOU  
Libreville/Gabon

Le niveau d'explosion de la dette publique du Gabon semble anormal au vu des réalisations sur le terrain. Une situation qui inquiète les partenaires financiers du Gabon et qui recommande aux nouvelles autorités politiques, de relancer un audit profond et indépendant sur les créances de l'Etat. D'où la décision de réactiver, le 13 septembre dernier, la task force sur la dette intérieure et extérieure. Il s'agit pour l'exécutif de transition, de procéder à la vérification de l'ensemble des marchés publics attribués à plusieurs entreprises. Et ainsi débusquer les éventuelles surfacturations et autres malversations commises par des tiers en intelligence avec des cadres de l'administration centrale. En effet, la première task force mise en place le 20 juin 2020 avait déterminé le niveau de la dette intérieure à un peu plus de 400 milliards de francs.

Mais elle avait été arrêtée brutalement par l'équipe dirigeante de l'époque pour des raisons incon-



Photo: DR

nues. On évoque, notamment, des conflits d'intérêts. Selon certaines indiscretions, malgré l'insistance d'une poignée de hauts cadres de l'époque à rendre publique ladite liste, ce fut un combat qui a fait tomber des têtes à cette période et surtout a développé un circuit de rachat de créance qui ne répondait pas à l'objectif première de

cette mission.

« Les rachats se faisaient à travers les banques, à la tête du client, en lieu et place d'un vrai club de Libreville pour contenter toutes les entreprises dont les créances avaient été reconnues », nous informe une source bien au fait du dossier. Sauf que 3 ans plus tard en 2023, cette dette s'est vue inexplicablement multipliée par

7 pour atteindre un niveau extrêmement important et inquiétant d'environ 3000 milliards de FCFA.

Rajouté à la dette extérieure, le Gabon se retrouve avec un niveau d'endettement dépassant aujourd'hui les 7000 milliards de francs.

« Les emprunts d'Etat qui ont pour but d'apurer cette dette

d'une part et financer les projets d'infrastructures d'autre part, ont été utilisés à d'autres fins via des canaux non orthodoxes visant, à favoriser les détournements de deniers publics. Résultat, le niveau de réalisations des projets de développement est très très faible », souligne notre source. Cette situation, qui n'a nullement été profitable pour le pays, a ainsi contraint le Président de la Transition, Brice-Clothaire Oligui Nguéma à remettre en place cette task force.

Mais à la différence majeure de la précédente, elle est composée, cette fois-ci, de personnes issues des forces de défenses et de sécurité.

**TOLÉRANCE ZÉRO.** L'objectif de cette nouvelle équipe est de revoir toutes les créances qui ont été validées, les paiements effectués via la caisse et d'autres canaux. « Il s'agit aussi et surtout de s'assurer que ces entreprises payées ne le sont pas en double ou en triple créant ainsi une perte pour l'Etat. Les financements extérieurs également seront scrutés. Car beaucoup de projets ont été financés via ces ressources externes pour des résultats non palpables. Pourtant, l'Etat est contraint de rembourser », explique notre interlocuteur.

La lumière sera donc faite « assez rapidement », et les acteurs impliqués dans ces malversations financières répondront de leurs actes, a promis le président de la Transition. Car il est inadmissible, soutient le chef de l'Etat, que les Gabonais avec un PIB/habitant considéré comme l'un des plus élevés du continent africain croupisse dans la misère.

« Le problème de surfacturation de projets avec la complicité de certains cadres administratifs, l'accord de marchés publics de gré à gré pour des montants représentant des milliards... Tout ceci sera examiné au peigne fin par cette nouvelle équipe.

### Contrepoint

## Restaurer l'orthodoxie financière !

L-JN  
Libreville/Gabon

La task force sur la dette intérieure et extérieure mise en place par le Comité pour la Transition et la restauration des institutions avec pour objectif de passer au peigne fin tous les marchés publics attribués aux entreprises est une décision salutaire pour le pays. En effet, il est déplorable de constater l'accroissement de manière inquiétante de la dette publique. Alors que dans le même temps, les réalisations devant être effectuées ne sont guère visibles sur le terrain. Pis, de nombreux compatriotes sont épinglés pour des détournements

de fonds publics, soupçonnés, par ailleurs, d'avoir cautionné ou contribué à la dérive de notre endettement. Le lien est vite fait avec les dernières affaires de détournements qui agitent le pays. Ayant dès sa prise de fonction pris l'engagement de faire la lumière sur tous les marchés publics, de vérifier les différentes créances de l'Etat et leur utilisation réelle, le président de la Transition le général Brice Clotaire Oligui a pris le taureau par les cornes. On imagine bien qu'il est question d'amener l'ensemble des acteurs (entreprises adjudicatrices, entités administratives) et les autres partenaires impliqués à comprendre, qu'aujourd'hui plus que jamais,

c'est un passage obligé. Si l'on veut éviter à notre pays de sombrer dans les abîmes à cause des pratiques délictueuses récurrentes dans la gestion de deniers publics, dans la passation de gré à gré des marchés en violation des normes. Et aussi, la forte propension à la surfacturation ainsi que les malversations commises avec l'aide de nombreux cadres de notre administration.

Face à ces dérives, il faut restaurer l'orthodoxie financière dans la gestion des fonds publics. Tous ceux qui ont pris l'argent public doivent le rendre ou ils achèvent les travaux financés. Le message est clair. Les règles de bonne gouvernance, la transparence,

le contrôle, et le cas échéant la sanction, doivent s'appliquer à tous les niveaux de la strate administrative et financière du pays et à l'ensemble des nos partenaires. Par conséquent, l'on devrait éviter de faire un procès d'intention aux nouvelles autorités gabonaises pour avoir décidé de répondre aux exigences de bonne gouvernance. Bien au contraire, le CTRI doit, comme c'est déjà le cas pour d'autres engagements financiers respectés, être soutenu afin qu'au terme de cette nouvelle opération "mains propres", le niveau réel de notre dette publique soit connu. Les Gabonais n'ont aucune raison de payer pour ça sans réalisations.